

Alerte presse
Paris, le 4 juin 2010

Dérive des frais bancaires : Marianne Experts se félicite des propositions de l'UFC-Que Choisir

Après avoir alerté les entreprises sur la tarification abusive des banques et l'urgence pour celles-ci de se doter d'un contre-pouvoir performant, Marianne Experts ne peut qu'être confortée dans sa démarche par l'étude menée par l'association de défense du consommateur UFC-Que Choisir et relative aux excès tarifaires des banques

« Cette étude, à l'instar du rapport de la Cour des comptes, ne fait que confirmer le caractère inquiétant de la situation dans laquelle nous nous trouvons » plaide Hervé Garabédian, Directeur du pôle Finance de Marianne Experts. « Le déséquilibre dans la relation banque / entreprise, qui entraîne une tarification abusive associée à un très net resserrement des conditions de crédit, continue de s'amplifier et nous fait craindre l'émergence de nouvelles défaillances d'entreprises, malgré les discours et les annonces rassurants distillés par les banques et les pouvoirs publics » souligne-t-il.

La crise n'ayant manifestement pas contraint les banquiers à lever le voile sur leurs pratiques, l'entreprise se doit de définir une politique et une stratégie bancaires, comme la banque s'est efforcée de le faire il y a 20 ans.

Les frais bancaires, dont les enjeux financiers sont parfois très importants, doivent faire l'objet d'un contrôle particulier et d'une optimisation. Ce travail relève à la fois de la négociation bancaire et de la mise en place d'une organisation interne au sein des services concernés.

Dans ce sens, Marianne Experts préconise à l'entreprise de :

- **Reconstituer le Produit Net Bancaire (PNB) révélant les marges réalisées par les banques**, en y intégrant l'ensemble des frais bancaires mais aussi financiers, courts/moyens/longs termes (affacturation, escompte, Daily, crédit bail...), les frais liés au Plan Epargne, Plan Retraite ainsi que l'ensemble des frais monétiques et de télécommunications bancaires, les placements et instruments financiers (couverture des risques de Taux et des risques de Change, achats à terme de devises, etc....).
- Accentuer le **jeu de la concurrence** en ouvrant son pool bancaire à de nouveaux acteurs.
- Repenser et optimiser la **répartition des flux bancaires** entre les différents acteurs en ayant la possibilité de mobiliser 20% de ses flux.
- Un **benchmark multicritères** via un observatoire des conditions bancaires.

Aujourd'hui, plus que jamais, les entreprises doivent remettre en cause leur logique de tarification bancaire en considérant le banquier comme un fournisseur particulier et toutes les composantes du PNB comme des postes de coûts à optimiser. « **Le financement ne doit pas être conditionné à la transmission des flux bancaires, sous peine d'intégrer les frais de gestion aux frais financiers et donc d'impacter fortement un TEG !** » alerte Hervé Garabédian.





A propos de Marianne Experts

Créé en 1989, Marianne Experts, initiateur du concept d'économies de charges sociales, s'est imposé sur le marché de l'optimisation des coûts des entreprises avec un savoir-faire fondé sur une expertise de très haut niveau, des analyses adaptées aux risques et aux enjeux de chaque entreprise et un accompagnement personnalisé de ses clients. Avec 1 600 références clients, un chiffre d'affaires 2009 de 5,8 millions d'euros à son actif, Marianne Experts a progressivement étendu son offre de conseil pour finalement intervenir, au travers de ses différents pôles d'activité, dans les domaines suivants : Finance, Social, Fiscal, Environnement et Achats. Dirigée par Patrice Malbernard, la société a fêté ses 20 ans en 2009.

Contact presse : agence Cap & Cime

01 44 50 50 57 – agence@capetcime.fr

